



**SONDAGE SUR L'ENSEIGNEMENT  
DE LANGUES AUTOCHTONES  
DANS LES ÉCOLES DU MANITOBA**

RAPPORT DE 2021

RAPPORT DE 2021

## SONDAGE SUR L'ENSEIGNEMENT DE LANGUES AUTOCHTONES DANS LES ÉCOLES DU MANITOBA

**441 écoles de 36 divisions scolaires et MITT ont répondu.**

### Critères d'inclusion

Toutes les 37 divisions scolaires du Manitoba et le Manitoba Institute for Trades and Technology (MITT).

### Critères d'exclusion

Les centres d'apprentissage pour adultes, les centres de soutien, les écoles non subventionnées, les écoles offrant des cours du soir, d'été ou virtuels, la Catholic Schools Commission, la Arch. of Winnipeg Catholic Schools, les écoles des Premières Nations, les écoles indépendantes, les écoles en établissement et la Winnipeg Board of Jewish Education. Les sondages reçus après le 4 août 2021 ont également été exclus.

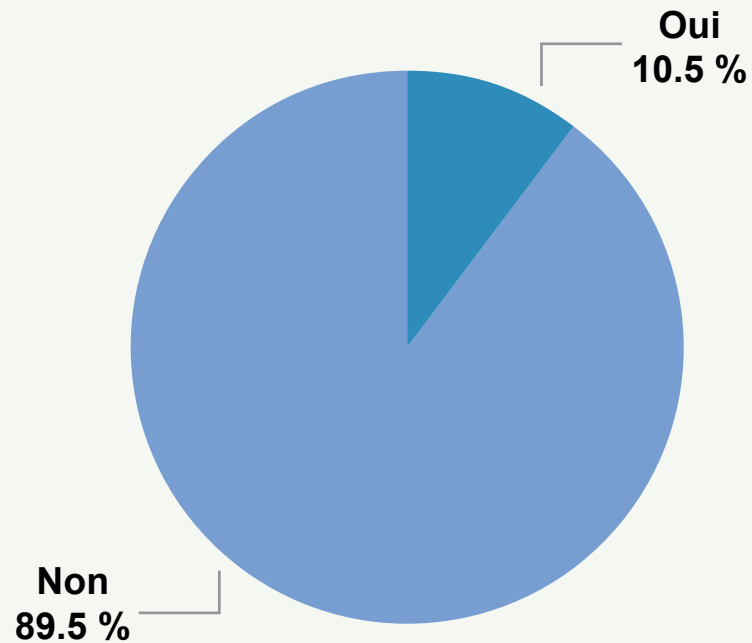
## 26 286 ÉLÈVES QUI ONT DÉCLARÉ APPARTENIR À L'UN DES GROUPES AUTOCHTONES SONT INSCRITS À 409 ÉCOLES AU 30 SEPTEMBRE 2020.

Groupe, langue ou culture autochtones	Nombre d'élèves
<b>Premières Nations</b>	15,417
<b>Anishinaabe</b>	7,927
<b>Ojibwa-cri</b>	3,398
<b>Ininiw ou ininew (cri)</b>	2,953
<b>Dakota</b>	844
<b>Déné (Sayisi)</b>	245
<b>Métis et michif</b>	9,137
<b>Inuit et Inuktitut</b>	180
<b>Autochtone – autre</b>	1,805
<b>Autochtone (ascendance incertaine)</b>	171

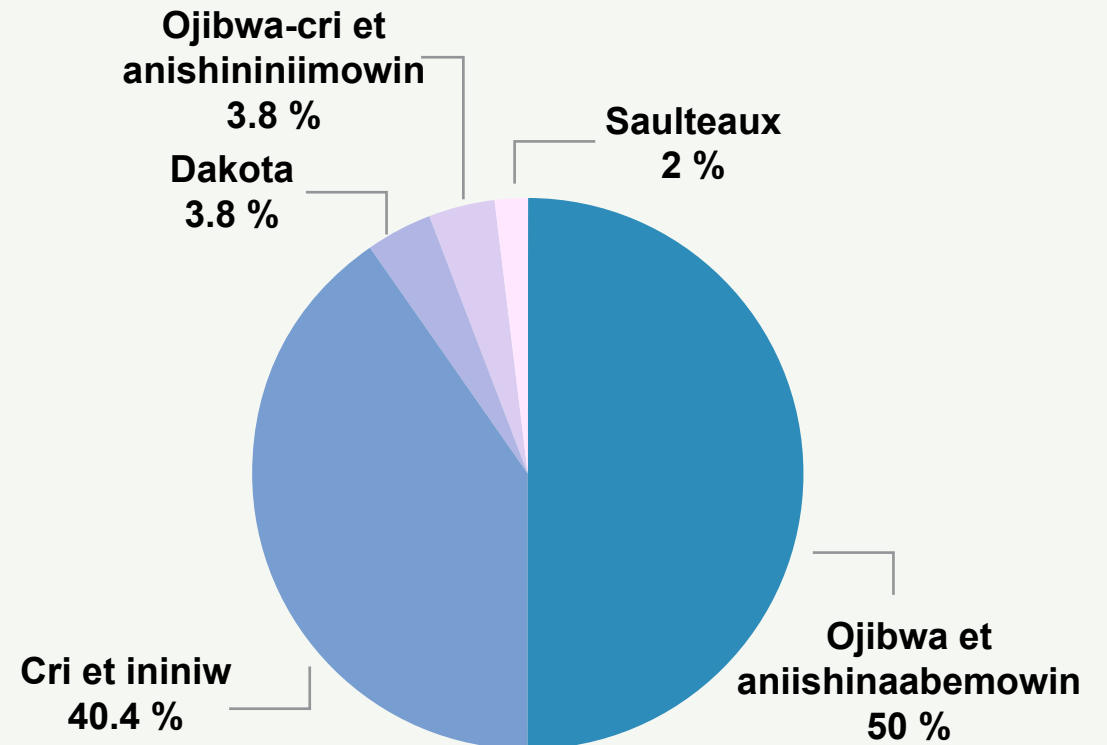
- Les élèves peuvent indiquer un maximum de trois identités.
- Les **32 écoles** qui restent n'ont aucune donnée disponible sur les inscriptions des élèves ou n'ont aucun élève qui s'identifie comme étant Autochtone.

# 46 ÉCOLES OFFRENT DES PROGRAMMES DE LANGUES AUTOCHTONES

46 des 441 écoles au Manitoba ont un programme de langue autochtone actuellement.



Les langues **déné, inuktitut et michif** ne sont pas actuellement enseignées dans les écoles qui ont répondu au sondage.



# ÉCOLES QUI ENSEIGNENT PLUS D'UNE LANGUE AUTOCHTONE



## 1 ÉCOLE

enseigne les langues  
**ojibwa ou aniishinaabemowin**  
**et ojibwa-cri ou**  
**anishiniimowin**

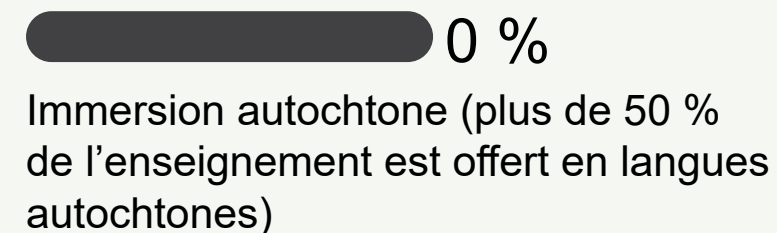
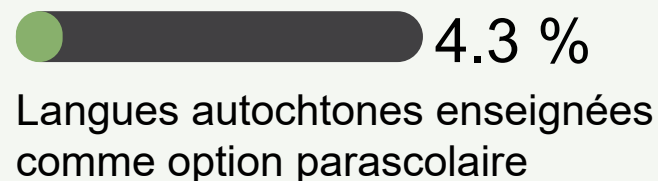
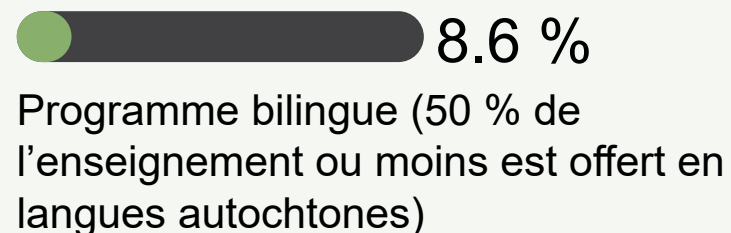
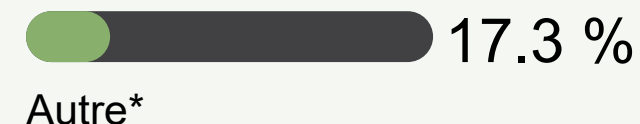
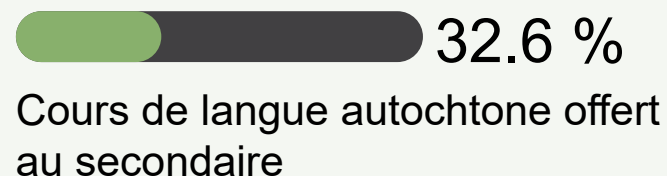
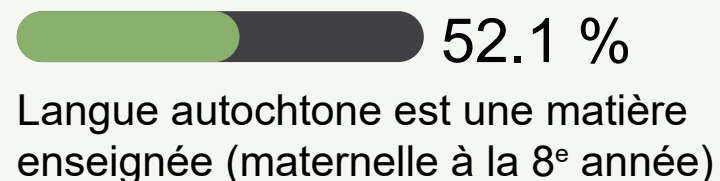


## 5 ÉCOLES

enseignent les langues  
**cri ou ininiw et ojibwa ou**  
**aniishinaabemowin**

## FORMAT DES PROGRAMMES DE LANGUES AUTOCHTONES DANS 46 ÉCOLES

Les écoles pouvaient choisir **un ou plusieurs formats** ci-dessous :



\*Cinq écoles offrent un programme de sensibilisation à la langue. Une école offre le programme de Aboriginal Head Start. Une école a reçu de l'aide financière externe pour le programme de langue crie dans tous les niveaux puisque sa division scolaire n'offre pas des cours en langues autochtones. Une école n'a pas précisé le type de programme qu'elle offre.

## PROGRAMMES DE LANGUES AUTOCHTONES DANS 46 ÉCOLES

Les écoles peuvent offrir un programme de langues autochtones dans **plusieurs années d'études** ou dans **une année d'études** selon les catégories indiquées ci-dessous (p. ex., en 1<sup>re</sup> année seulement ou en 9<sup>e</sup> année seulement)

**84.4 %**

**37 des 46 écoles** offrent un programme de langues autochtones de la **prématernelle-maternelle à la 8<sup>e</sup> année.**

**32.6 %**

**15 des 46 écoles** offrent un programme de langues autochtones de la **9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année.**

**15.2 %**

**Sept des 46 écoles** offrent un programme de langues autochtones de la **prématernelle-maternelle à la 12<sup>e</sup> année.**

## PROGRAMMES DE LANGUES AUTOCHTONES PAR CYCLE HEBDOMADAIRE DANS 42 ÉCOLES

Deux écoles n'ont pas précisé le temps alloué par cycle hebdomadaire\*.

**31 %**

13 écoles

enseignent plus de  
**120 minutes** par  
cycle

**23.8 %**

10 écoles

enseignent entre  
**60 et 90 minutes**  
par cycle

**21.4 %**

9 écoles

enseignent entre  
**45 et 60 minutes**  
par cycle

**19 %**

8 écoles

enseignent entre  
**30 et 45 minutes**  
par cycle

**14.2 %**

6 écoles

enseignent entre  
**90 et 120 minutes**  
par cycle

\***Une école** n'offre pas un cours fixe par cycle hebdomadaire. **Une école** n'était pas en mesure d'offrir des cours en 2020–2021.





Environ **5 753 élèves** sont inscrits à un programme de langues autochtones actuel dans **44 écoles**.



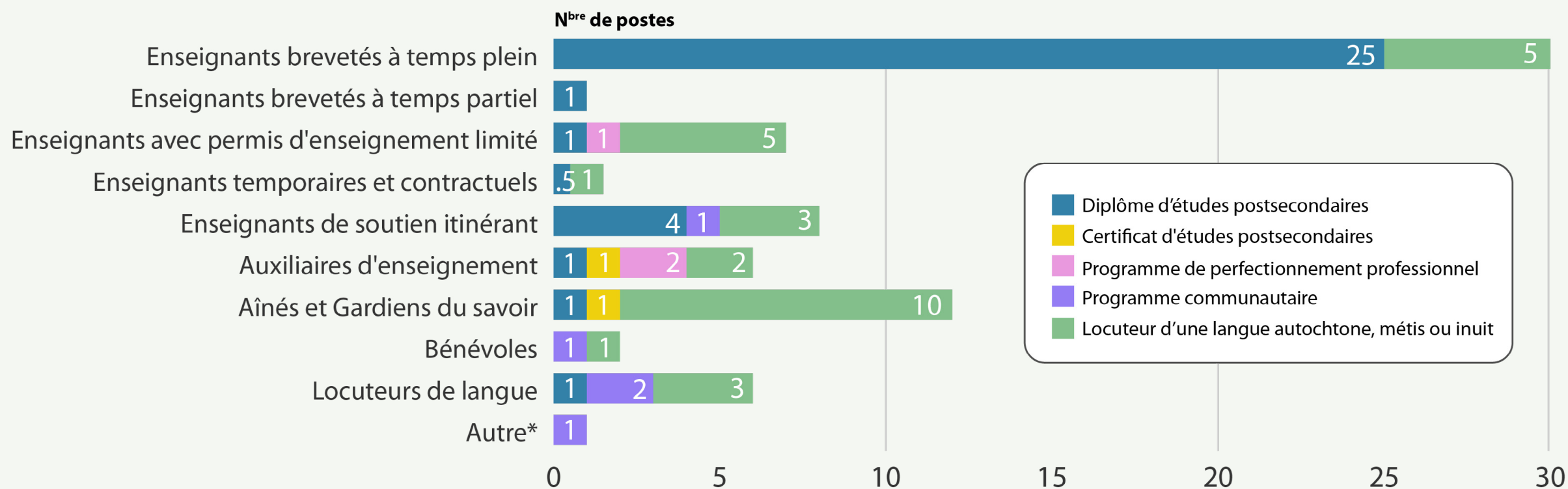
**Deux écoles n'ont pas fourni un nombre total d'inscriptions.** Une école n'a pas offert son programme régulier en 2020–2021 en raison de la pandémie de la COVID-19. L'autre école peut seulement offrir son programme tous les deux ans en raison d'une lourde charge de travail et n'a pas eu de programme au cours de la dernière année scolaire.



**Les trois premières écoles** qui comptent le plus grand nombre d'élèves inscrits (515, 500 et 455) enseignent **les langues cri et ininew**.

## QUI OFFRE LE PROGRAMME DE LANGUES AUTOCHTONES DANS LES ÉCOLES DU MANITOBA?

**45 écoles** ont précisé qui offrent ses programmes actuellement, comme cela est présenté ci-dessous. Une école n'a pas répondu à cette question.



\*Cinq réponses dans la catégorie « Autres », comprennent un diplômé d'études secondaires, un instructeur de club de langues, un poste communautaire et deux instructeurs de soutien ojibwa.

**Certaines écoles ont exprimé des préoccupations concernant le remplacement des enseignants de langue qui vont prendre leur retraite et ont souligné le besoin d'assurer du perfectionnement professionnel dans ce domaine.**

« [Cette école] peut **seulement embaucher un enseignant du cri** de janvier à juin chaque année et malgré tout, elle ne sait souvent pas jusqu'à décembre s'il y aura de l'argent dans le budget pour ce poste. Cet enseignement est assuré par une enseignante locale à la retraite qui parle couramment le cri, mais un dialecte différent de celui qu'on enseigne à l'école, ce qui exige encore plus de travail puisqu'elle doit traduire le texte d'un dialecte à l'autre. [L'enseignante] enseigne le cri **sous contrat à l'école depuis de nombreuses années** et pourrait décider **de ne pas revenir** puisqu'elle est maintenant bien âgée. **Un bon nombre d'enseignants de langues autochtones sont bien au-delà de l'âge de retraite et sont restés enseigner parce qu'il n'y a personne d'autre de disponible** ».

## Au cours des cinq dernières années :

**39 %** des écoles ont connu **une augmentation** du nombre d'enseignants de langues autochtones.

**48 %** n'ont connu **aucun changement** du nombre d'enseignants de langues autochtones.

**13 %** ont connu **une baisse** du nombre d'enseignants de langues autochtones.

## Au cours des cinq prochaines années :

**48 %** des écoles pensent qu'elles connaîtront **une augmentation** du nombre d'enseignants de langues autochtones.

**43 %** des écoles pensent qu'elles ne connaîtront **aucun changement** du nombre d'enseignants de langues autochtones.

**9 %** des écoles pensent qu'elles connaîtront **une baisse** du nombre d'enseignants de langues autochtones.

## 395 ÉCOLES ONT OFFERT DES RAISONS EXPLIQUANT POURQUOI ELLES N'ONT PAS DE PROGRAMMES EN LANGUES AUTOCHTONES ACTUELLEMENT. CERTAINS PROBLÈMES IDENTIFIÉS ÉTAIENT :

**ressources financières** insuffisantes;

**formation** pour les enseignants de langues autochtones **insuffisante**;

**manque de programmes d'études** et de ressources pédagogiques;

**maîtrise linguistique** des enseignants de langues autochtones insuffisante;

**recherches infructueuses** pour le recrutement de nouveaux enseignants de langues autochtones;

certaines **écoles EAL** ne peuvent pas prioriser d'autres langues;

l'enseignement des langues autochtones **n'est pas obligatoire dans le programme d'études**;

la division scolaire offre l'enseignement des langues autochtones, mais **les cours sont offerts dans une autre école**;

la demande provenant des élèves ou des familles est **faible ou nulle**;

**Incertitude de recevoir** une demande provenant des élèves et des familles;

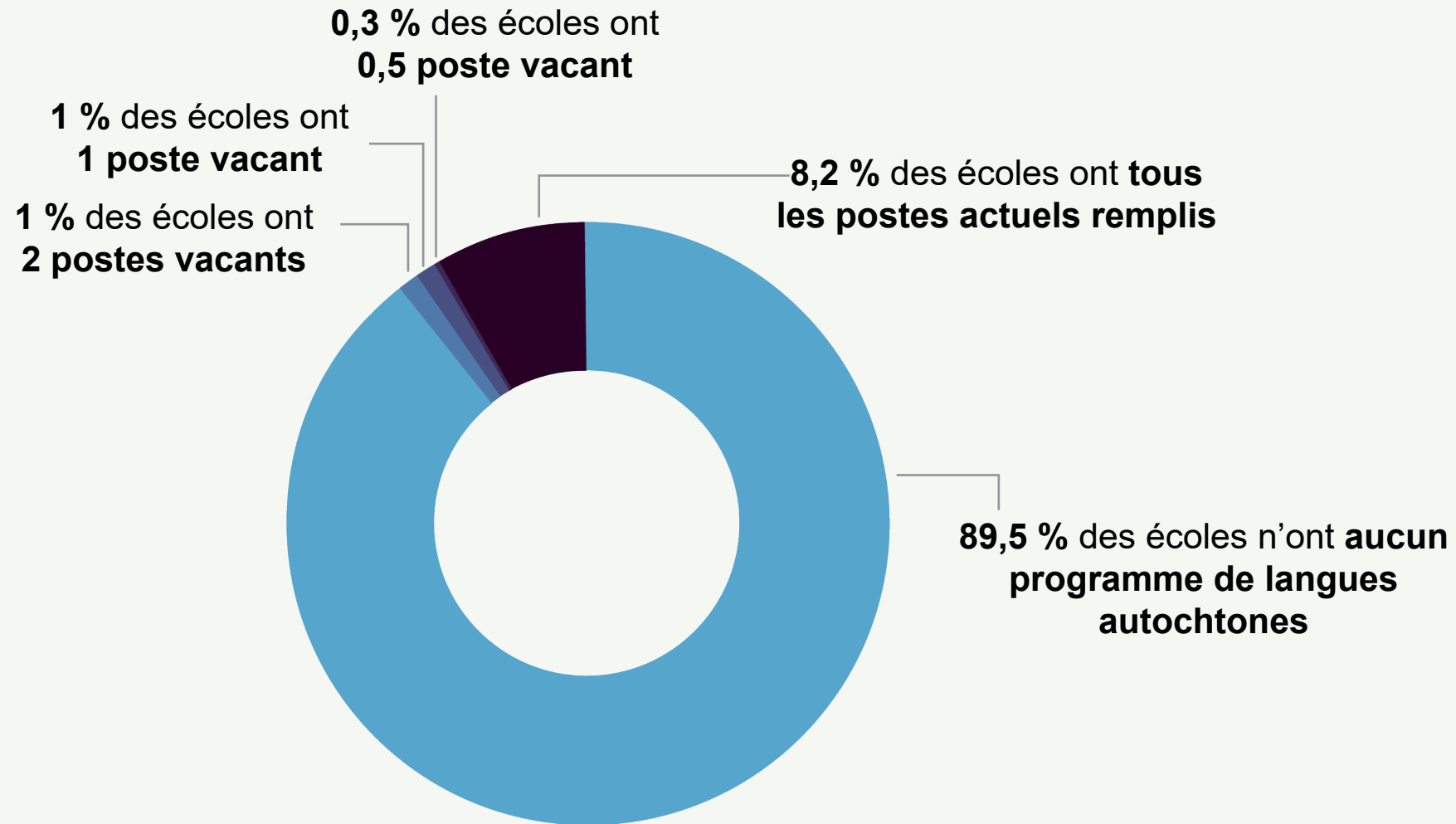
la pandémie de la COVID-19 **est un obstacle** à la prestation des programmes;

ce **n'est pas** une priorité de la division scolaire.



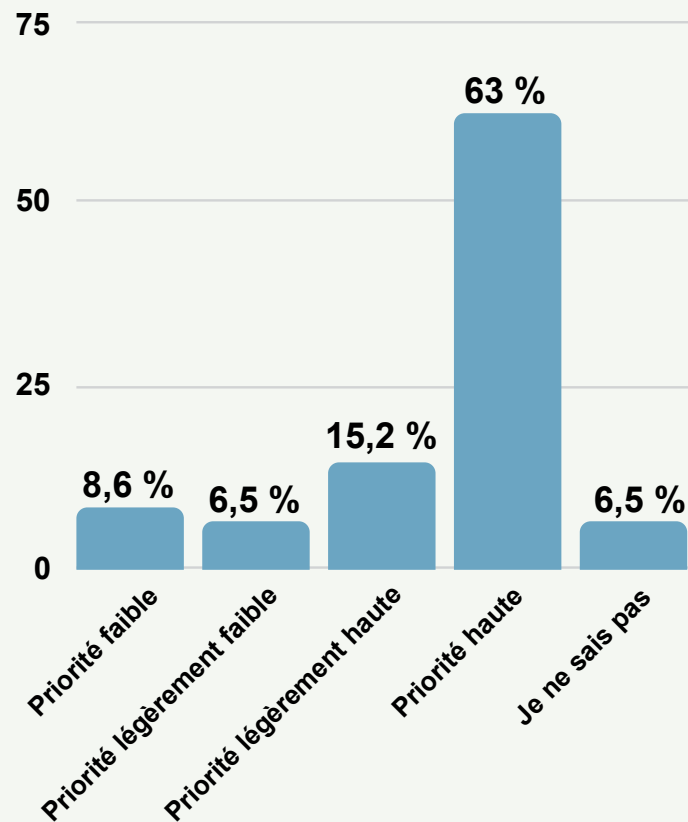
\*En raison des mauvaises expériences vécues par les enfants en parlant leur langue maternelle dans les écoles résidentielles et les écoles de jour financées par le gouvernement, les langues autochtones ont été minées et dévalorisées, et de nombreuses familles éprouvent encore de la honte associée à l'apprentissage de leurs langues (Arthurson, 2012).

## LE NOMBRE DE POSTES D'ENSEIGNANTS DE LANGUES AUTOCHTONES VACANTS DANS 441 ÉCOLES.

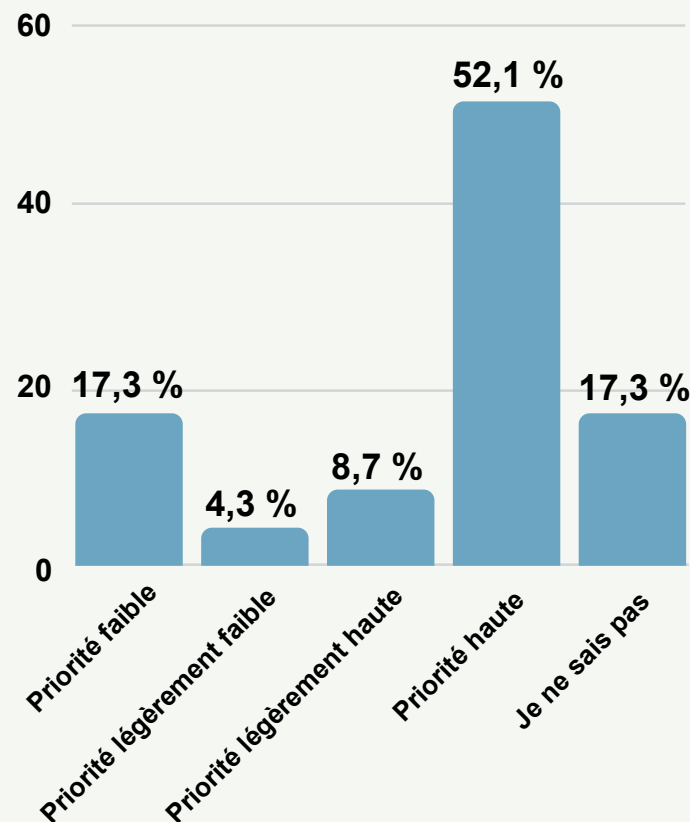


# 46 ÉCOLES QUI OFFRENT ACTUELLEMENT DES PROGRAMMES DE LANGUES AUTOCHTONES ONT INDIQUÉ LEUR DEGRÉ DE PRIORITÉ EN CE QUI CONCERNE LES DOMAINES CI-DESSOUS :

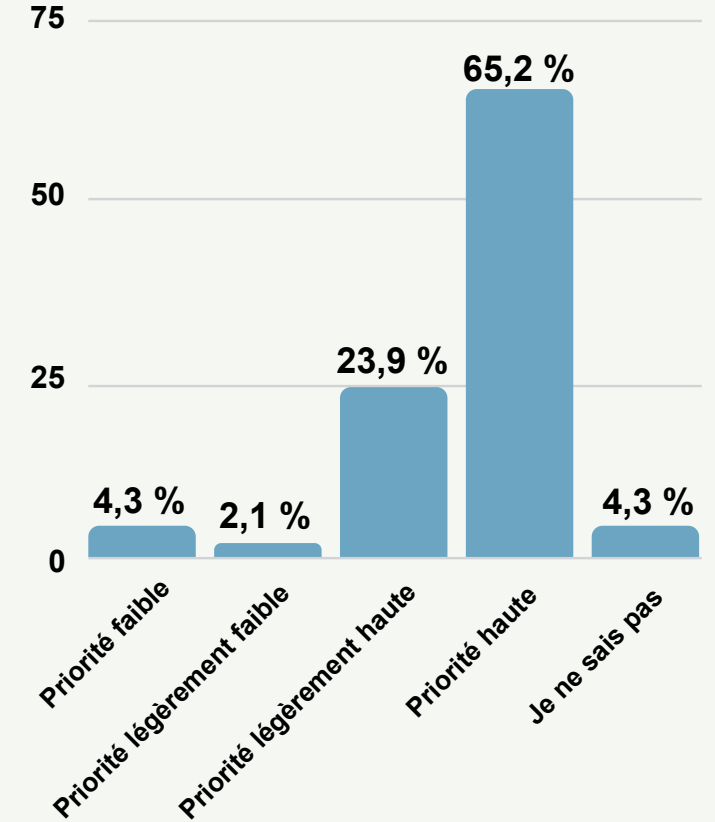
1. Recrutement d'enseignants ou d'instructeurs de langues autochtones



2. Remplacement d'enseignants ou d'instructeurs de langues autochtones qui vont prendre leur retraite ou qui vont quitter leur emploi



3. Perfectionnement professionnel pour l'enseignement de langues autochtones





**Si un financement et des enseignants en langues autochtones étaient disponibles, 81 % des écoles offriraient des programmes de langues autochtones, 18 % des écoles n'offriraient pas des programmes de langues autochtones et 1 % n'a pas répondu\*.**

\*Certaines écoles ont indiqué qu'elles n'avaient pas la compétence de répondre à la question et croyaient que la programmation était une initiative lancée par la division scolaire.





Selon les résultats du sondage, on estime que **629 des 703 écoles publiques du Manitoba n'offrent pas de programmes de langues autochtones\***.

Toutefois, les élèves qui se déclarent Autochtones constituent 23,61 % des élèves au sein des écoles publiques au Manitoba\*\*.

\* Les données ont été extrapolées à partir des résultats du sondage de toutes les écoles publiques du Manitoba.

\*\* Selon les données sur l'inscription du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance de 2020.

# ENSEIGNANTS DE LANGUES AUTOCHTONES REQUIS DANS LES ÉCOLES DE LA PROVINCE DU MANITOBA

**8,5** enseignants par programme de langues autochtones bilingue de **la maternelle à la 8<sup>e</sup> année** et par langue

**2** enseignants par programme de langues autochtones bilingue de **la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année** et par langue



Pour les **cours** de langues autochtones, on a recommandé de cibler un nombre d'enseignants de langues autochtones requis selon des équipes scolaires collaboratives constituées de :

**1 enseignant de la maternelle à la 4<sup>e</sup> année**

**1 enseignant de la 5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année**

**1 enseignant de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année**

**1 auxiliaire d'enseignement**

\*Il s'agit ici des recommandations recueillies sur le terrain. Le nombre d'enseignants requis dépend de l'effectif des écoles et ces recommandations devraient être utilisées pour guider la planification.



Selon un modèle d'un enseignant spécialiste et d'un élève : Rapport enseignant de 1 enseignant pour 150 élèves

**1 189 enseignants de langues autochtones sont requis dans les écoles de la province du Manitoba.**

## LIMITES

**Ce rapport ne tient pas compte dans son analyse des besoins uniques en matière de revitalisation pour chacune des sept langues autochtones du Manitoba.**

**Les écoles pourraient avoir besoin de plusieurs enseignants de langues autochtones selon la démographie des élèves ou les terres ancestrales autochtones ou la patrie de la division scolaire.**

**Il est nécessaire de poursuivre une coordination et une collaboration dans le cadre de la Manitoba Aboriginal Languages Strategy afin de mieux appuyer les besoins en matière de planification et de recrutement des enseignants de langues autochtones.**

“

*Les langues autochtones des Premières Nations du Canada sont considérées comme étant un trésor culturel des peuples. Elles sont importantes aux identités, aux cultures et aux communautés autochtones. Tout simplement, les langues ancestrales des peuples autochtones sont reconnues comme étant les réservoirs les plus importants des cultures autochtones.*

Lorena Fontaine et Brock Pitawanakwat

*Language Loss and Revitalization*

p.16, *The Journeys of Besieged Languages*, 2016.

”

# REMERCIEMENTS

Nous aimerions remercier :

**l'Université de Winnipeg**

et

**la Manitoba Aboriginal Languages Strategy**

pour leur appui et leur collaboration sur ce projet.



THE UNIVERSITY OF  
WINNIPEG



# ANNEXE 1 : SONDAGE SUR L'ENSEIGNEMENT DE LANGUES AUTOCHTONES DANS LES ÉCOLES DU MANITOBA

## Sondage sur l'enseignement de langues autochtones dans les écoles du Manitoba

**Objectif :**  
Déterminer et évaluer les besoins en matière d'enseignants ou d'instructeurs de langues autochtones dans les écoles du Manitoba. Les résultats du sondage seront utilisés pour établir le nombre d'enseignants de langues autochtones brevetés requis au Manitoba.

**Cadre du sondage : Toutes les écoles de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année du Manitoba**

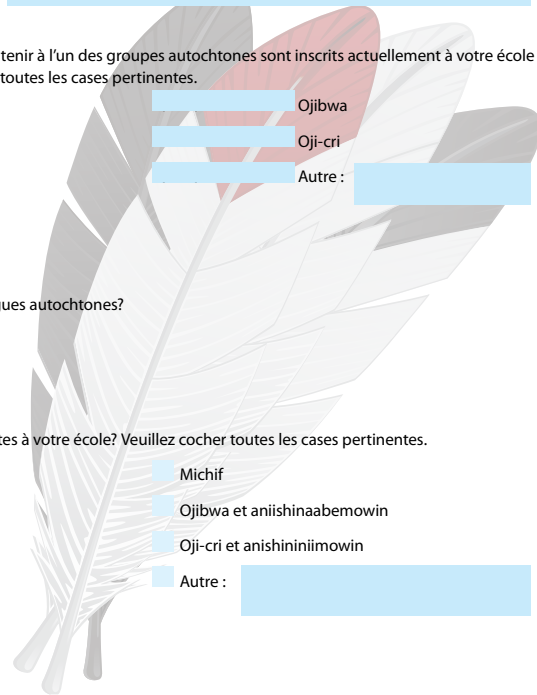
1. Veuillez inscrire le nom de votre école.
2. Combien d'élèves qui ont déclaré appartenir à l'un des groupes autochtones sont inscrits actuellement à votre école au 30 septembre 2020? Veuillez remplir toutes les cases pertinentes.
 

<input type="text"/>	Cri	<input type="text"/>	Ojibwa
<input type="text"/>	Dakota	<input type="text"/>	Oji-cri
<input type="text"/>	Déné	<input type="text"/>	Autre : <input type="text"/>
<input type="text"/>	Inuit		
<input type="text"/>	Métis		
3. Est-ce que votre école enseigne les langues autochtones?
 

Oui

Non — passez à la question 13
4. Quelles langues autochtones sont offertes à votre école? Veuillez cocher toutes les cases pertinentes.
 

<input type="checkbox"/>	Cri et ininiw	<input type="checkbox"/>	Michif
<input type="checkbox"/>	Dakota	<input type="checkbox"/>	Ojibwa et anishinaabemowin
<input type="checkbox"/>	Déné	<input type="checkbox"/>	Oji-cri et anishiniimowin
<input type="checkbox"/>	Inuktitut	<input type="checkbox"/>	Autre : <input type="text"/>



5. Qu'est-ce qui décrit le mieux votre programme de langues autochtones à votre école? Veuillez cocher toutes les cases pertinentes.
 

Immersion autochtone (plus de 50 % de l'enseignement est offert en langues autochtones)

Programme bilingue de langues autochtones (50 % de l'enseignement ou moins est offert en langues autochtones)

Langue autochtone est une matière enseignée (maternelle à la 8<sup>e</sup> année)

Cours de langue autochtone offert au secondaire

Langues autochtones enseignées comme option parascolaire (Veuillez préciser comment elles sont offertes, p. ex., programme après les heures d'écoles, programme d'été)

Autre :
6. L'enseignement des langues autochtones est offert en quelle année d'études? Veuillez cocher toutes les cases pertinentes. Veuillez préciser le temps alloué aux langues autochtones par cycle.
 

<input type="checkbox"/>	Prématernelle	<input type="checkbox"/>	6 <sup>e</sup> année
<input type="checkbox"/>	Maternelle	<input type="checkbox"/>	7 <sup>e</sup> année
<input type="checkbox"/>	1 <sup>e</sup> année	<input type="checkbox"/>	8 <sup>e</sup> année
<input type="checkbox"/>	2 <sup>e</sup> année	<input type="checkbox"/>	9 <sup>e</sup> année
<input type="checkbox"/>	3 <sup>e</sup> année	<input type="checkbox"/>	10 <sup>e</sup> année
<input type="checkbox"/>	4 <sup>e</sup> année	<input type="checkbox"/>	11 <sup>e</sup> année
<input type="checkbox"/>	5 <sup>e</sup> année	<input type="checkbox"/>	12 <sup>e</sup> année
7. Combien d'élèves sont inscrits à un programme de langues autochtones (immersion, bilingue, matière enseignée ou cours du secondaire) à votre école?

# ANNEXE 1 : SONDAGE SUR L'ENSEIGNEMENT DE LANGUES AUTOCHTONES DANS LES ÉCOLES DU MANITOBA

8. Qui offre le programme ou l'enseignement des langues autochtones à votre école ? Précisez le nombre de chaque type d'enseignant ou d'instructeur dans la colonne appropriée du tableau ci-dessous.

Type d'instructeur ou d'enseignant	Diplôme d'études postsecondaires	Certificat d'études postsecondaires	Programme de perfectionnement professionnel	Programme communautaire	Locuteur d'une langue autochtone, maître ou titulaire	Autre
Enseignants brevetés à temps plein						
Enseignants brevetés à temps partiel						
Enseignants avec permis d'enseignement limité						
Enseignants temporaires et contractuels						
Enseignants de soutien itinérant*						
Auxiliaires d'enseignement						
Aînés et Gardiens du savoir						
Bénévoles						
Locuteurs de langue						
Autre						

\* Enseignants de langues qui se déplacent au sein de la division scolaire pour offrir de l'appui.

9. Au cours des cinq dernières années, y a-t-il eu une augmentation ou une baisse du nombre d'enseignants de langues autochtones à votre école?

- Augmentation  
 Baisse  
 Aucun changement

10. Au cours des cinq prochaines années, pensez-vous qu'il y aura une augmentation ou une baisse du nombre d'enseignants de langues autochtones à votre école?

- Augmentation  
 Baisse  
 Aucun changement

11. Combien de postes d'enseignants de langues autochtones vacants votre école a-t-elle en ce moment?

12. Veuillez indiquer sur une échelle de 1 à 4 quel est le degré de priorité pour votre école en ce qui concerne les domaines ci-dessous :

	Priorité faible	Priorité légèrement faible	Priorité légèrement haute	Priorité haute	Je ne sais pas
Recrutement d'enseignants ou d'instructeurs de langues autochtones	1	2	3	4	5
Remplacement d'enseignants ou d'instructeurs de langues autochtones qui vont prendre leur retraite ou qui vont quitter leur emploi	1	2	3	4	5
Perfectionnement professionnel pour l'enseignement de langues autochtones	1	2	3	4	5

13. Si votre école n'offre pas de cours ou de programme de langues autochtones, selon vous, qu'elle en est la raison? Cochez toutes les réponses pertinentes.

- La demande provenant des élèves ou des familles est faible ou nulle.  
 Les recherches n'ont pas abouti à recruter de nouveaux enseignants de langues autochtones.  
 Les ressources financières sont insuffisantes.  
 La formation pour les enseignants de langues autochtones est insuffisante.  
 La maîtrise linguistique des enseignants de langues autochtones est insuffisante.  
 Manque de programmes d'études et de ressources pédagogiques.  
 Autre :

14. Votre école embaucherait-elle d'autres enseignants de langues autochtones si un financement était offert ou si des enseignants de langues autochtones étaient disponibles?  Oui  Non

Veuillez retourner tous les questionnaires à [iid@gov.mb.ca](mailto:iid@gov.mb.ca) au plus tard le 4 juin 2021.

**SOUMETTRE PAR COURRIEL**

Nous vous remercions d'avoir participé à ce sondage.